

Sécuriser une tarification carbone des transports international avec zéro incidence nette sur les pays en développement (mécanisme de compensation)

Août 2011

Pr Andre Stochniol, andre@imers.org

'Zéro incidence nette' pour un succès à Durban

L'idée d'incidence zéro permet de résoudre la difficile négociation autour des transports internationaux. L'idée a fait son chemin dans le rapport AGF et dans les négociations de l'Organisation Maritime Internationale (OMI), et est de plus en plus soutenue par des grands pays comme la Chine et l'Australie. Le concept permet de réconcilier les différents principes ancrés dans les conventions maritime et climatique, et donc de progresser enfin à Durban.

Mécanisme de compensation pour garantir l'incidence zéro

Le mécanisme de compensation a déjà été formellement proposé et étudié par l'OMI. Il permet d'éviter toute incidence nette de la tarification carbone du transport maritime international sur les pays en développement. Le mécanisme a été conçu de manière à s'appliquer à tout mécanisme de marché générateur de revenu – taxe ou marché de permis - pour le transport maritime ou aérien. Grâce au mécanisme de compensation, les pays en développement recevront l'équivalent de l'incidence/coût lié au mécanisme de marché.

Explication détaillée sur le mécanisme de compensation

Le mécanisme détermine la clé de compensation en s'appuyant sur le coût du mécanisme maritime et l'impact sur le commerce international pour chaque pays. Chaque pays en développement peut en principe recevoir sa part de compensation. Mais il peut également choisir d'y renoncer et reconnu pour son action de solidarité sud-sud. Les pays développés ne peuvent recevoir de compensation. En revanche, leur contribution aux financements climat (indirecte puisque prélevée à l'international) sera automatiquement calculée en utilisant la même clé d'attribution.

Une fois les pays en développement compensés, les recettes nettes représenteront bien les contributions financières des pays développés seulement. Ce système permet donc de respecter le principe de responsabilité commune mais différenciée de la CCNUCC, tout en atténuant la globalité des émissions GES liées au transport maritime.

La clé de compensation pourrait être ajustée chaque année, en fonction des changements dans les échanges. Ci-jointe, la clé « optimale » permettant de compenser plus de 150 pays en développement et d'attribuer les contributions financières à chaque pays.

Contributions aux financements climat de long terme

Environ un tiers des revenus totaux seront redistribués aux pays en développement, grâce au mécanisme de compensation. Les +10 milliards restants chaque année représenteraient des financements nouveaux et additionnels pour financer les actions d'atténuation et d'adaptation dans les pays les plus vulnérables. D'ici 2030, on peut s'attendre à un accroissement des émissions du secteur maritime – même régulé – générant ainsi des recettes à hauteur de 35 milliards USD chaque année pour lutter contre le changement climatique. Pour prendre un exemple, l'Union Européenne représenterait environ 28% des contributions générées.

Clés optimales de contributions et compensations¹

(1) Rabais pour les pays en développement²

Pays/région	Coefficient de rabais, %	Pays/région	Coefficient de rabais, %	Pays/région	Coefficient de rabais, %
Afghanistan	0,0238	Grenade	0,0038	Ouganda	0,0308
Afrique du Sud	0,8080	Guatemala	0,1182	Ouzbékistan	0,0450
Albanie	0,0346	Guinée	0,0126	Pakistan	0,2748
Algérie	0,2821	Guinée équatoriale	0,0288	Palais	0,0108
Angola	0,0893	Guinée-Bissau	0,0010	Panama	0,0655
Antigua-et-Barbuda	0,0075	Guyana	0,0101	Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,0273
Arabie saoudite	0,8854	Haïti	0,0196	Paraguay	0,0340
Argentine	0,3557	Honduras	0,0577	Pérou	0,1577
Arménie	0,0283	Îles Cook	0,0011	Philippines	0,5982
Azerbaïdjan	0,0404	Îles Marshall	0,0007	Province chinoise de Taïwan	2,2658
Bahamas	0,0120	Îles Salomon	0,0029	Qatar	0,2130
Bahreïn	0,1131	Inde	1,9813	RAS de Hong Kong, Chine	2,8786
Bangladesh	0,1566	Indonésie	0,6914	RAS de Macao, Chine	0,9322
Barbade	0,0134	Iran (République islamique d')	0,4178	République arabe syrienne	0,1397
Belize	0,0059	Irak	0,1953	République centrafricaine	0,0021
Bénin	0,0103	Israël	0,5825	Rép. dém. populaire lao	0,0369
Bhoutan	0,0049	Jamahiriya arabe libyenne	0,0627	République dominicaine	0,1415
Bolivie (État plurinational de)	0,0177	Jamaïque	0,0696	Rwanda	0,0056
Bosnie-Herzégovine	0,0724	Jordanie	0,1048	Sainte-Lucie	0,0063
Botswana	0,0370	Kazakhstan	0,1729	Saint-Kitts-et-Nevis	0,0028
Brazil	1,1272	Kenya	0,0908	Saint-Martin	0,0000
Brunéi Darussalam	0,0195	Kirghizistan	0,0168	Saint-Vincent-et-les Grenadines	0,0034
Burkina Faso	0,0158	Kiribati	0,0007	Samoa	0,0027
Burundi	0,0042	Koweït	0,2071	Sao Tomé-et-Principe	0,0068
Cambodge	0,0492	Lesotho	0,0179	Sénégal	0,0502
Cameroun	0,0351	Liban	0,1197	Serbie	0,1594
Cap-Vert	0,0076	Libéria	0,0047	Seychelles	0,0389
Chili	0,3794	Madagascar (ex-République yougoslave)	0,0421	Sierra Leone	0,0041
Chine	8,3519	Madagascar	0,0252	Singapour	2,3939
Cyprus	0,0902	Malaisie	1,1755	Somalie	0,0045
Colombie	0,2948	Malawi	0,0013	Soudan	0,0970
Comores	0,0012	Maldives	0,0113	Sri Lanka	0,1174
Congo	0,0277	Mali	0,0510	Suriname	0,0097
Congo (République démocratique de)	0,0274	Malte	0,0510	Swaziland	0,0118
Corée, République de	3,6859	Maurice	0,3183	Tadjikistan	0,0288
Corée, République populaire démoc.	0,0153	Maurice	0,4002	Tanzanie, République-Unie de	0,5695
Costa Rica	0,1284	Mauritanie	0,0133	Tchad	0,0340
Côte d'Ivoire	0,0682	Mexique	1,4599	Thaïlande	1,3444
Cuba	0,1123	Micronésie (États fédérés de)	0,0004	Timor-Leste	0,0043
Djibouti	0,0044	Moldova, République de	0,0263	Togo	0,0077
Dominique	0,0020	Mongolie	0,0075	Tonga	0,0015
Égypte	0,2500	Monténégro	0,0298	Trinité-et-Tobago	0,0790
El Salvador	0,0793	Mozambique	0,0210	Tunisie	0,1873
Émirats arabes unis	1,2688	Myanmar	0,0304	Turkmenistan	0,0213
Équateur	0,1196	Namibie	0,0089	Tuvalu	0,0002
Erythrée	0,0056	Nauru	0,0008	Uruguay	0,0354
Ethiopie	0,0593	Népal	0,0274	Vanuatu	0,0021
Fidji	0,0184	Nicaragua	0,0325	Venezuela (République bolivarienne)	0,3621
Gabon	0,0204	Niger	0,0090	Viet Nam	0,5120
Gambie	0,0030	Nigeria	0,3313	Yémen	0,0827
Géorgie	0,0360	Niue	0,0001	Zambie	0,0388
Ghana	0,0728	Oman	0,1176	Zimbabwe	0,0130

RAS = Région administrative spéciale

Région/pays en développement	Coefficient de rabais, %
Chine	8,35
Corée, République de	3,68
Singapour	2,36
Province chinoise de Taïwan	2,27
RAS de Hong Kong, Chine	2,06
Inde	1,98
30 suivants	15,31
120+ pays restants	4,10
TOTAL pays non visés par l'Annexe I	40,11

Exemple: Ethiopie bénéficierait d'un rabais annuel de \$6 milliards (c'est-à-dire 0.06% de \$10 milliards).

(2) Contribution des pays développés à l'effort global de financements climat

Pays	Coefficient d'attribution, %	Pays	Coefficient d'attribution, %
Allemagne	4,6031	Italie	2,9662
Australie	1,5989	Japon	6,4183
Autriche	0,4522	Lettonie	0,0959
Bélarus	0,0911	Lituanie	0,1143
Belgique	1,6711	Luxembourg	0,0506
Bulgarie	0,2400	Norvège	0,4906
Canada	1,9780	Nouvelle-Zélande	0,3178
Croatie	0,2318	Pays-Bas	2,3306
Danemark	0,3992	Pologne	0,7258
Espagne	3,0132	Portugal	0,5022
Estonie	0,1123	République tchèque	0,4329
États-Unis d'Amérique	15,9825	Roumanie	0,5536
Fédération de Russie	1,3997	Royaume-Uni	3,9658
Finlande	0,6020	Slovaquie	0,3238
France	2,6027	Slovénie	0,0961
Grèce	0,7365	Suède	0,9115
Hongrie	0,4481	Suisse	0,5131
Irlande	0,5934	Turquie	1,6392
Islande	0,0690	Ukraine	0,5626

Exemple: l'UE contribuerait donc indirectement à hauteur de \$2,85 milliards sur un volume total de \$10 milliards de financements climat générés par le mécanisme de marché.

Pays ou région développée	Coefficient d'attribution en %
Union Européenne*	28,54
États-Unis d'Amérique	15,98
Japon	6,42
Canada	1,98
Turquie	1,64
Australie	1,60
Fédération de Russie	1,40
7 autres pays concernés	2,33
Total des pays de l'Annexe I	59,89

¹ Chaque clé représente le % des coûts ou des recettes issus de la tarification carbone des émissions maritimes.

² Certains pays en développement pourraient éventuellement renoncer à la totalité ou à une partie de la compensation, et leur contribution financière serait reconnue par la communauté internationale. Les compensations représenteront un maximum de 30% des recettes. Les clés ont été calculées en s'appuyant sur les données 2007 (l'étude complète est disponible ici : www.imers.org/docs/optimal_rebate_key.pdf).